



## Refus d'indemnisation FGAO sur propositions en attente ?

Par **editoedie**, le **19/05/2014** à **14:08**

le FGAO me demande d'accepter des propositions (certes indécentes )d'indemnisation-j'ai accepté mais pas de résultat depuis mars 2013? quel organisme contentieux puis-je saisir ?respect

Par **cloclo7**, le **20/05/2014** à **12:06**

Bonjour Monsieur,

Vous pouvez si vous le souhaitez faire appel à un avocat pour demander l'exécution forcée de la transaction si il y a eu une transaction, voire contester cette dernière en raison de son inexécution.

s'il n'y a pas eu de transaction, il est possible de saisir le juge des référés pour obtenir le paiement des propositions d'indemnisation.

Je suis à votre disposition pour de plus amples renseignements

Cordialement  
Clotilde COURATIER-BOUIS